

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2860

présenté par  
M. Zulesi, rapporteur thématique

-----

### ARTICLE 33

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« tendant à réduire l'empreinte environnementale »

les mots :

« visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.